

Transparence financière

Pour consacrer notre engagement de transparence envers les investisseurs, il est essentiel de leur fournir des informations financières et des mises à jour sur l'évolution des projets de manière claire, précise et régulière. Voici une liste détaillée des informations que nous nous engageons à communiquer :

1) Informations financières

a) Rapports financiers réguliers :

i) États financiers trimestriels et annuels :

- (1) Bilan (actifs, passifs, fonds propres).
- (2) Compte de résultat (revenus, coûts, bénéfices).
- (3) Flux de trésorerie (entrées et sorties de liquidités).

b) **Rapport de gestion** expliquant les performances financières et les principaux indicateurs clés (KPIs).

c) **Projections financières** (révisées si nécessaire) et justification des écarts par rapport aux objectifs.

d) Indicateurs de performance clés (KPIs) :

- i) Taux de croissance du chiffre d'affaires.
- ii) Rentabilité (marges opérationnelles, EBITDA).
- iii) Niveau d'endettement et ratios financiers pertinents (ex. ratio d'endettement, ratio de liquidité).
- iv) Retour sur investissement (ROI) ou retour sur capital investi (ROIC).

e) Planification et budgets :

- i) Prévisions de dépenses (capitaux propres et emprunts).
- ii) Allocation budgétaire aux projets spécifiques.

f) Audit et conformité :

- i) Résultats des audits internes et externes.
 - ii) Conformité avec les normes comptables et réglementaires.
-

2) Informations sur l'évolution des projets

a) Statut des projets en cours :

- i) Description des étapes atteintes (ex. conception, développement, déploiement).
- ii) Chronologie des réalisations et mise à jour des échéanciers.
- iii) Communication sur les risques liés aux retards ou aux obstacles.

b) Avancées significatives :

- i) Lancements de nouveaux produits ou services.
- ii) Accords ou partenariats stratégiques.
- iii) Résultats tangibles (par exemple, adoption par les clients, acquisition de marchés).

c) Gestion des risques :

- i) Identification des risques spécifiques aux projets.
- ii) Plan de mitigation des risques et actions correctives prises.
- iii) Évaluation de l'impact potentiel des risques financiers ou opérationnels.

d) Alignement sur les objectifs stratégiques :

- i) Progrès réalisés par rapport aux objectifs à long terme.
 - ii) Ajustements stratégiques, si nécessaires, et explications.
-

3) Autres informations pertinentes

a) Communication d'entreprise :

- i) Actualités importantes (restructuration, changements dans la gouvernance).
- ii) Événements ayant un impact significatif sur l'entreprise (litiges, crise, opportunités de croissance).

b) **Engagement ESG (Environnement, Social et Gouvernance) :**

- i) Initiatives de durabilité et impact social.
- ii) Respect des engagements de gouvernance responsable.

c) **Relationnel avec les investisseurs :**

- i) Dates clés (assemblées générales, conférences, webinaires).
- ii) Opportunité de dialogue direct avec la direction pour poser des questions ou clarifier des points.

4) **Formats et fréquence de communication**

- a) **Rapports périodiques** : Trimestriels ou annuels.
- b) **Mises à jour ponctuelles** : Lors d'événements majeurs ou imprévus.
- c) **Bulletins d'information** : Newsletters mensuelles ou bimensuelles pour garder les investisseurs engagés.
- d) **Présentations** : Présentations stratégiques ou financières pour expliquer les résultats ou les décisions importantes.

En adoptant une politique de communication proactive et transparente, nous visons à favoriser une relation de confiance avec nos investisseurs et renforcer notre crédibilité.